

Activités du Centre de recherche en droit Antoine Favre

Janvier 2021 : le mot de la direction

Cher(e)s collègues,

Permettez-nous tout d'abord de vous adresser tous nos vœux scientifiques et personnels pour 2021.

L'année 2020, si particulière et difficile, nous a obligé à changer nos habitudes, à restreindre nos contacts et nous a privé de « notre vie d'avant ». Mais, source d'opportunités, la crise sanitaire nous a également invité à revoir nos pratiques, à nous réunir autrement et à développer de nouveaux moyens de diffuser la recherche scientifique.

2020 avait débuté sous le signe de l'évaluation réussie du Centre Favre par le HCERES et la promesse de poursuivre une recherche en droit ambitieuse, tant individuellement que collectivement. Le pari a été tenu bien que certains de nos projets ont dû être modifiés, avec l'annulation de quelques colloques et séminaires prévus lors du premier confinement. Mais la plupart de nos événements ont été maintenus, qu'ils aient été rééchelonnés ou réalisés sous la forme de webinaires, nous ouvrant des possibilités nouvelles de « toucher » du public en direction du monde entier (hybridation). Nous avons également profité de ce temps pour réfléchir à l'impact de nos pratiques sur l'environnement et adopter en assemblée générale une inédite « Charte environnementale ».

2021 se veut fédérateur, avec la mise en place d'évènements scientifiques courts mais conviviaux sous la forme de « déjeuners du droit du dommage corporel » (projet SRDC, IUF junior de Christophe Quezel-Ambrunaz), des « cafés des doctorants », etc. dans un premier temps en distanciel et, nous l'espérons, bientôt en présentiel.

En 2021 nous maintenons notre programmation d'évènements scientifiques et le lancement de nouveaux projets collectifs de recherche (POODRE, EDH 1930, REP-TDS, etc.): séminaires de travail, colloques, soutenances de thèse et de HDR, instances du centre de recherche, etc. Nous nous adaptons mais nous ne nous résignons pas.

Les premiers évènements resteront sous un format numérique ou en mode hybride : séminaire annuel du Master DDC, soutenance de thèse de Patricia Benezech-Sarron, séminaire de travail du projet POODRE, réunion de nos instances, etc.

Le second semestre et la rentrée 2021-2022 marqueront, soyons optimistes, le retour au présentiel, mais aussi le retour des partenaires et chercheurs étrangers et des missions nécessaires au développement de nos réseaux nationaux ou internationaux.

Mais, revenons à l'année 2020 et une série d'activités marquantes :

- Laura Regairaz et Manon Viglino sont devenues doctores en droit. La thèse de Manon est parue aux Presses USMB fin 2020 et celle de Laura paraîtra début 2021. Félicitations à elles !

- Lou Deverchère (droit privé) est notre nouvelle doctorante contractuelle. Depuis septembre 2019, nous ont également rejoints en qualité de doctorants Anouan Akomian, Alain Bila, Yannice Bencheikh et Marie Chamosset (droit public) et René Ndiaye, Théo Rousseau et Souleymane Siby (droit privé). Doriana Treta nous a rejoint en janvier 2021 forte de l'obtention de la première bourse du projet UNITA (Université européenne).

Les projets pluriannuels se sont poursuivis avec détermination (COMON, communaux en montagne), SRDC (IUF Junior), DEVCOOP (coopératives d'habitants, Interreg France-Suisse), CRENHOM (CPE dans l'hôtellerie de montagne Interreg France-Suisse), IDIHA (Handicap), HEALTH 2.

Bien entendu en parallèle le laboratoire a mené ses actions classiques et fondamentales pour le suivi des projets, la valorisation des travaux ou la communication vis-à-vis de nos partenaires ou du grand public, notamment au travers des Amphi pour tous :

- « Et si l'ordinateur remplaçait le juge ? » par Motahareh Fathisalout-Bollon et Vincent Rivollier (MCFs en droit privé)

- « Les coopératives d'habitants, une voie durable pour le logement ? Innover pour vivre autrement nos territoires », par Lionel Pancrazio (post-doctorant Interreg France-Suisse DEVCOOP) Notre activité éditoriale a été très soutenue en 2020 avec les ouvrages ou numéros de revues suivants :

- « *Les rapports entre le droit de la protection des consommateurs et les autres branches du droit* », ouvrage collectif, projet CONSO
- « *La réparation des dommages causés par les produits de santé* », thèse de Laurie Friant

- « *L'indemnisation des préjudices en cas de décès de la victime directe* » thèse de Manon Viglino
- « *Legal, Social and Ethical Perspectives on Health & Technology* », co-dirigé par Anna Berti Suman, Motahareh Fathisalout-Bollon
- « *Identité, dignité et handicap* » co-dirigé par Clément Benelbaz et Jean-François Joye (Presses Université Clermont Auvergne)
- « *Jurisprudence - Revue critique 2019* »,
- Le numéro 5 de la revue semestrielle Fenêtre sur Cour.



Soyez collectivement remerciés pour ce dynamisme.

Jean-François Joye, Directeur, Yann Favier, Directeur adjoint

Caroline Fauveau, Ingénieure d'études

09 février 2021